



UNIONE EUROPEA
UNION
EUROPÉENNE

Obiettivo Cooperazione
territoriale europea
Italia-Francia (Alpi)
2007-2013

Objectif Coopération
territoriale européenne
France-Italie (Alpes)
2007-2013



FICHE TECHNIQUE

PROJET SIMPLE RESAPORTS

La solution portuaire et touristique au service des
plaisanciers de la Riviera Franco-Italienne



PROGRAMME ALCOTRA

(Projet simple du PIT PORTS RIVIERA)

AXE 1 – DEVELOPPEMENT ET INNOVATION Mesure 1.3 TOURISME



Camera di Commercio
Imperia



SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE DU PROJET

ORIGINE ET HISTORIQUE
DES PROBLEMATIQUES TRANSFRONTALIERES COMMUNES
UN VOLET ENVIRONNEMENTAL FORT POUR UNE ECONOMIE DURABLE

2. LES OBJECTIFS DE RESAPORTS

3. LES ACTIVITES DU PROJET

LOGIQUE DE DEPLOIEMENT
DESCRIPTION

4. LES RESULTATS ATTENDUS

PENDANT LE PROJET
A LONG TERME ET APRES LE PROJET

5. CHRONOPROGRAMME DES ACTIVITES

6. ORGANISATION DU PROJET

7. UN PARTENARIAT TRANSFRONTALIER RICHE

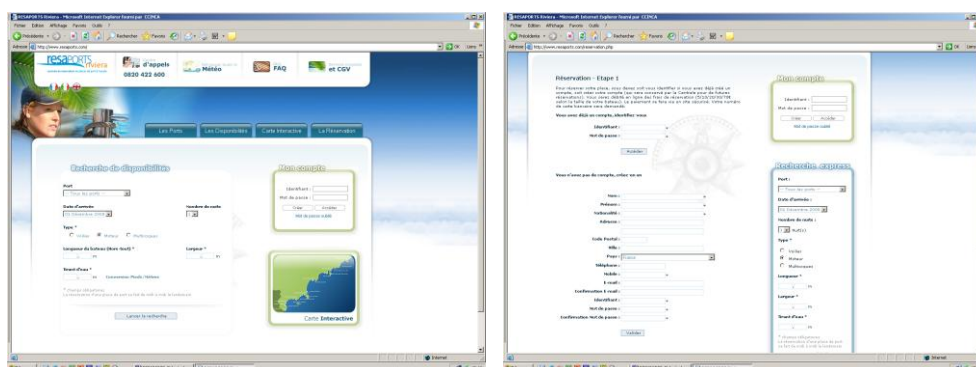
1. LE CONTEXTE DU PROJET

ORIGINE ET HISTORIQUE

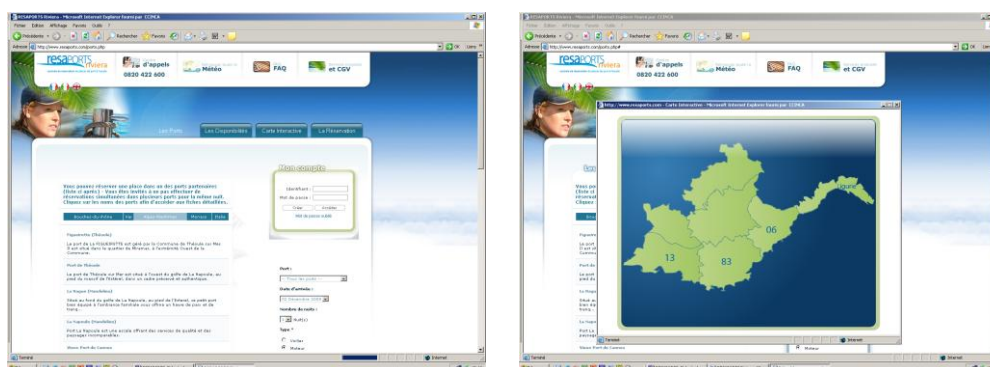
La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a conçu en 2007, en collaboration avec le Conseil général des Alpes Maritimes, la première centrale de réservation de places de ports à l'escale baptisée RESAPORTS. En 2007, l'expérimentation a démarré avec 19 ports des Alpes Maritimes puis grâce au succès de l'outil, l'offre s'est ouverte en 2008 à 52 ports de la région Provence Alpes Côte d'Azur et quelques-uns en Italie et Monaco. L'UPACA, partenaire du présent projet (réseau des ports de la Région PACA et de Monaco), a joué pleinement son rôle de facilitateur et a permis de mieux impliquer les gestionnaires de port.

Les difficultés à mettre en œuvre des solutions de création ou d'extension de ports actuels ont motivé la conception de cet outil d'optimisation de l'offre existante et dynamique de places en pleine saison dans les ports partenaires.

Cet outil de réservation est unique en Europe et devient de ce fait une place incontournable pour les ports de la zone de l'arc euro-latin. La zone méditerranéenne se situe au cœur du marché du nautisme en Europe et la Côte d'Azur est la seconde zone de navigation et d'escale au monde. Il est donc très intéressant pour les ports voisins du dispositif d'en faire partie afin de créer un bassin attractif et varié de navigation.



En 2007, le site Internet propose au plaisancier de réserver sa place d'escale directement en ligne. Il est donc assuré que l'on lui garde une place de ports jusqu'à son arrivée.



Il peut aussi accéder au descriptif des ports et se situer sur une carte interactive.

La centrale, accessible via Internet et un centre d'appels, a rapidement suscité un intérêt fort de la part des plaisanciers et des professionnels du nautisme dont les services sont encore peu valorisés.

La saison 2008

- La centrale a compté 52 ports partenaires en 2008 dont 45 actifs qui ont joué le jeu.
- 27 ports ont mis des catégories de + 20m.
- L'activité a été concentrée sur les mois de juillet et août (90% de la demande et des réservations) avec une grande partie des demandes sur les départements du Var et des Alpes Maritimes.
- 3000 appels reçus pour 2500 traités dont 500 transférés des N° des ports de Nice et de Cannes. Ceci prouve bien l'intérêt du dispositif qui permet une répartition et une optimisation des places.
- Un total en de 2008 de 1100 demandes de réservations de places avec une concrétisation de 600 réservations effectuées

Globalement RESAPORTS a reçu 1100 demandes de places pour la nuit-même, réparties ainsi :

Par zone :

Alpes Maritimes: 76%
Var : 19%
Bouches du Rhône = Monaco: 2%
Italie : 1%

Par taille : 27% de la demande sur taille >20m

< 12m : 32%
12-20m : 40%
20-30m: 18%
>30m : 9%

A quelques exceptions près, l'offre a été uniquement pour la nuit même:

Alpes Maritimes: 35%
Var : 30%
Italie : 20%
Bouches du Rhône : 12%
Monaco: 4%

Une grande disparité au niveau de l'implication des ports s'est faite ressentir:

- Dans les Alpes Maritimes : 4 ports offrent 60% des disponibilités (Menton Garavan, Cannes Vieux Port, Figuerette et Camille Rayon)
- Dans le Var : 4 ports offrent 65% des disponibilités (Les Embiez, Fréjus, Bormes et Toulon)
- Dans les Bouches du Rhône: 2 ports offrent 80% des disponibilités (Cap d'Agde et la Sté Nautique de Marseille)

- En Italie : 3 ports offrent 100% des disponibilités (Marina Degli Aregai, San Lorenzo et Varazze).

Resaports 2009 représente 600 réservations soit une demande satisfaite à 55%.

Sur le département des Alpes Maritimes, la demande a été honorée à 49% avec comme destination phares: Cannes Vieux Port

Sur le département du Var, la demande a été satisfaisante à 65% avec comme destinations phares : Porquerolles, Bormes et Fréjus.

La situation par état et taille:

Global	<12	12-20	20-30	>30
Demande	32 %	40 %	18 %	10 %
Offre	65 %	28 %	6 %	1 %
Résa	56 %	37 %	6 %	1 %

Les recettes inhérentes à la centrale de réservation RESAPORTS sont de l'ordre de 7 000 euros HT. Elles représentent les frais payés par le plaisancier pour faire appel à ce service, ce sont des frais de réservation.

Les retombées économiques liées au dispositif en 2008 ont été évaluées à 400 000 euros. Ceci calculé sur la base d'une dépense moyenne par nuitée et par bateau de 250 euros.

L'outil a reçu un accueil très positif des plaisanciers. Il est impératif sur la prochaine saison de renforcer les exigences vis-à-vis des ports partenaires.

L'expérience de la gestion de la centrale de réservation a mis en exergue les failles persistantes de notre système d'accueil des plaisanciers en termes d'offre de services offerts à l'escale et de capacité des territoires à exploiter intelligemment, dans une approche de développement durable, l'activité de plaisance comme secteur économique de première importance.

La plupart des plaisanciers déplorent le manque d'information à disposition pour découvrir les territoires. Ils aimeraient avoir des données qualifiées sur les sites touristiques à visiter et promenades environnantes.

Un autre point important concerne le besoin des plaisanciers à savoir à qui s'adresser en cas de besoin de maintenance de leurs bateaux, ils souhaitent avoir accès à une liste et des coordonnées précises des prestataires à solliciter.

Nous avons effectué de part et d'autres de la frontière des enquêtes auprès des plaisanciers, des ports et professionnels du nautisme. Les conclusions, très pertinentes et précises, nous ont encouragé à aller plus loin dans notre démarche, c'est ainsi que nous avons envisagé d'atteindre de nouveaux objectifs grâce à la soumission d'un dossier PIT au sein de la programmation Interreg IVC ALCOTRA 2007-2013.

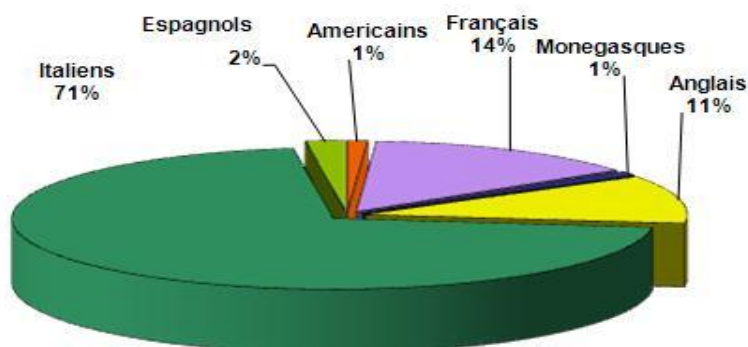
DES PROBLEMATIQUES TRANSFRONTALIERES COMMUNES

Le partenariat transfrontalier entre les ports de la riviéra française et italienne s'est naturellement mis en place car les Chambres de Commerces de chaque zone travaillent sur les mêmes sujets de développement et ont pour mission de trouver des solutions afin d'aider les entreprises de leur bassin à se performer afin d'être plus compétitives.

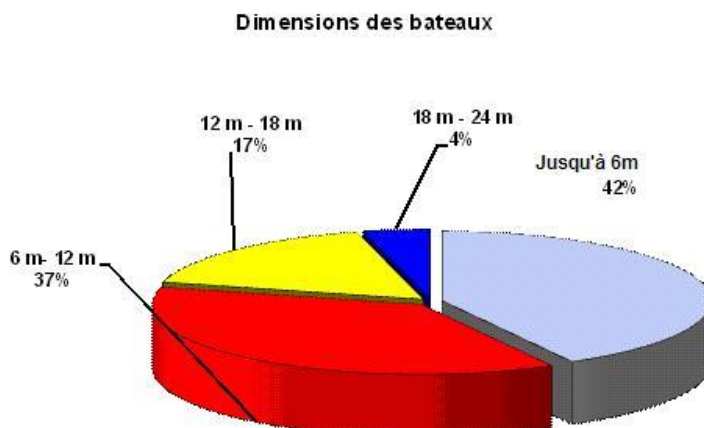
Chaque versant, a, de son côté, entamé des réflexions et enquêtes sur le secteur dont les conclusions se sont, pour la plupart, rejoints pour aboutir à un projet de collaboration transfrontalière.

Au cours de la saison 2008, une étude sur le tourisme nautique en Ligurie a été effectuée par l'Institutto Internazionale delle Comunicazioni afin d'obtenir des informations et données utiles au projet.

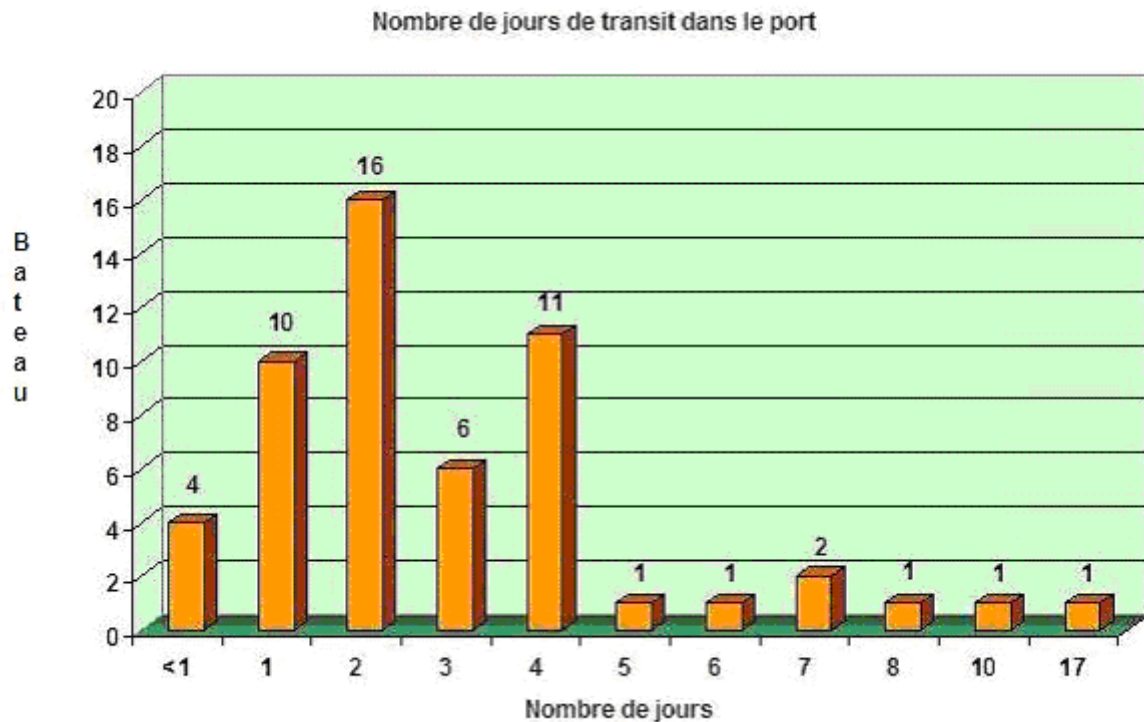
Une des informations concerne la nationalité des plaisanciers en transit dans les ports de la région. Les graphiques ci-dessous nous permettent de constater qu'une majorité est de nationalité italienne mais nous relevons également un pourcentage important de plaisanciers de nationalité française. Si nous analysons en détail les données relatives aux ports concernés par le projet RESAPORTS, il nous est possible de constater que le pourcentage de plaisanciers de nationalité italienne reste largement majoritaire (85%) sur la côte du Ponente (à l'ouest). En 2008, les plaisanciers français, ont, en effet, prolongé leur parcours jusqu'à la côte du Levante (à l'est). Cet élément confirme la nécessité de créer un espace de navigation commun, pouvant fournir des informations utiles sur les ports de plaisance et permettre avant tout la réservation d'une place de port.



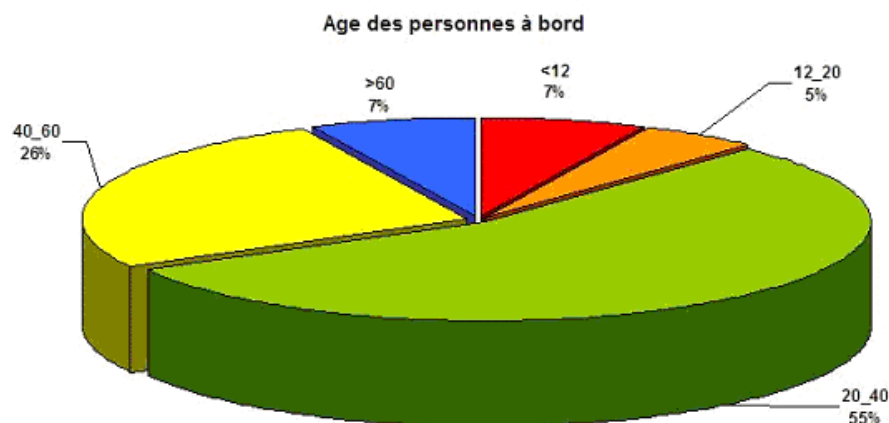
Une autre répartition intéressante concerne la dimension des embarcations. Le graphique ci-dessous démontre que la réalisation d'un itinéraire au sein de la zone concernée par le projet serait d'un grand intérêt pour plus de 50% des embarcations sur la base de leurs dimensions.



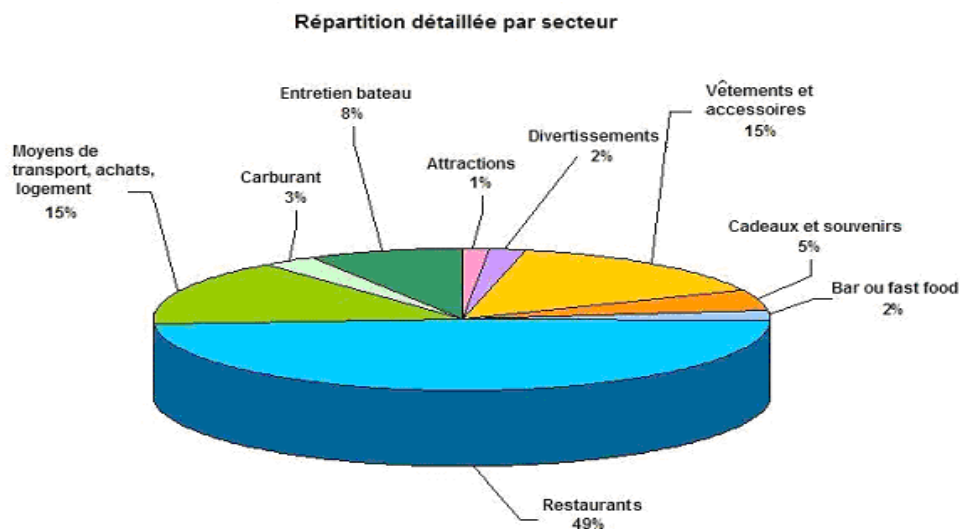
L'étude a également mis en évidence le nombre de jours de permanence dans les ports. Le graphique ci-dessous nous indique que le phénomène de transit est très diffusé au sein des ports objets de l'étude.



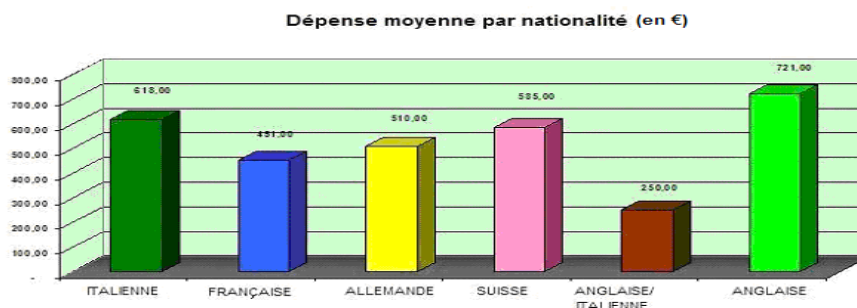
Une autre donnée à prendre en considération repose sur la moyenne d'âge des plaisanciers ayant fréquenté les ports de Ligurie. Plus de la moitié ont un âge compris entre 20 et 40 ans. Cette information nous permet de supposer une forte prédisposition à l'utilisation de certaines technologies nécessaires au projet.

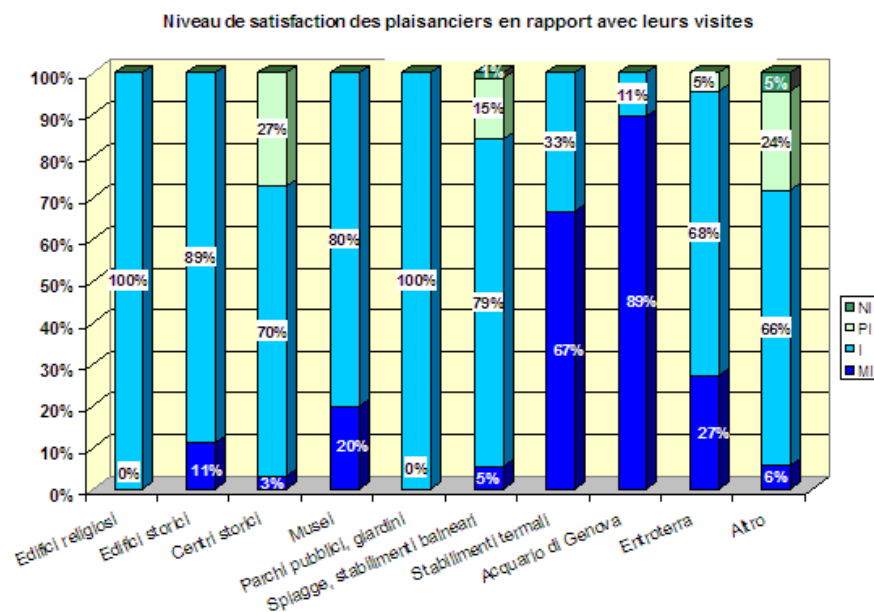


En ce qui concerne les dépenses des plaisanciers et par conséquent les répercussions économiques sur le territoire concerné, l'étude a permis de mettre en évidence une répartition par secteur illustrée ci-dessous.



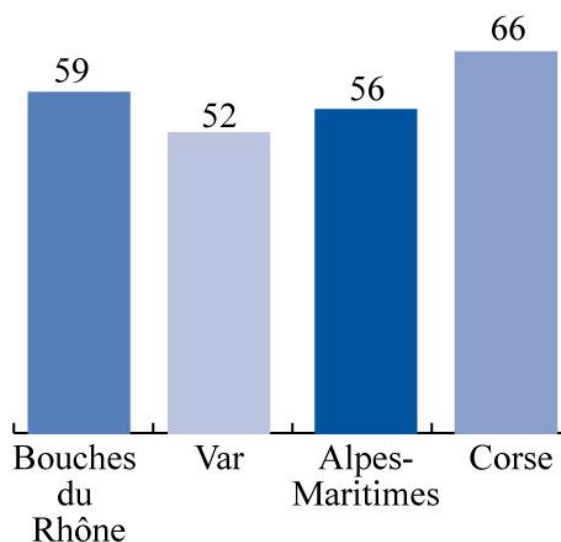
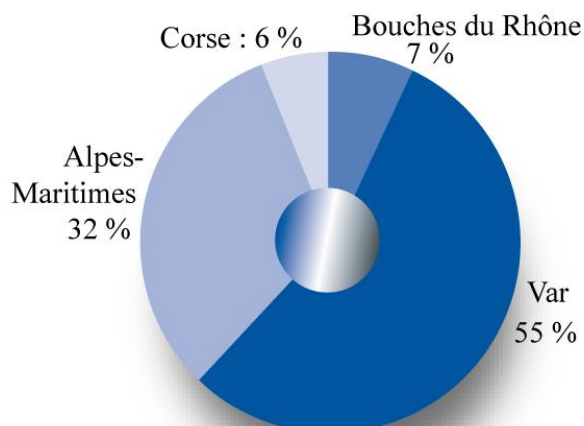
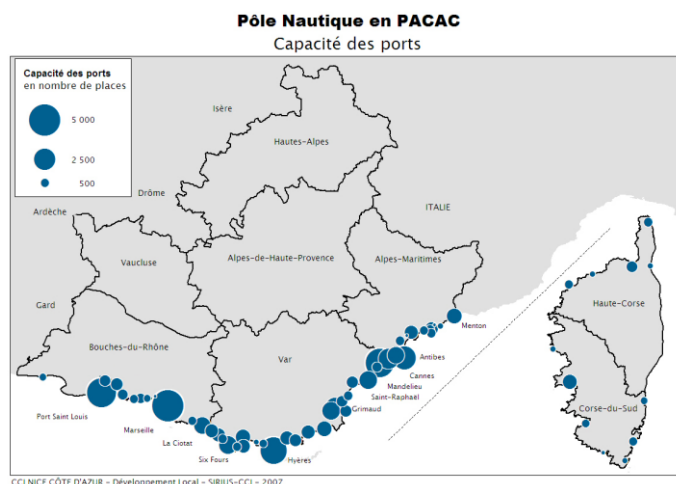
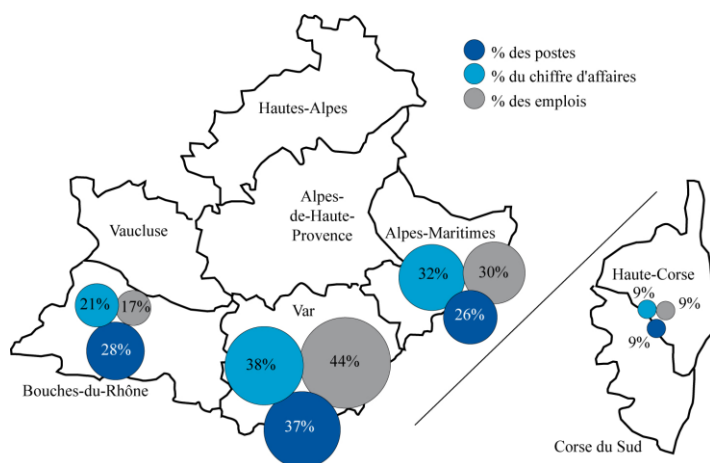
La répartition des dépenses en fonction de la nationalité est une autre information à ne pas négliger. Enfin, l'étude a relevé le comportement des plaisanciers lors de leurs visites (une fois l'amarrage effectué) ainsi que le niveau de satisfaction quant aux services offerts par les ports.





La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a piloté de 2006 à 2008, un diagnostic économique du secteur du nautisme sur la zone Provence Alpes Corse d'Azur Corse. Cette étude a elle aussi mis en exergue des besoins auxquels les partenaires du projet envisagé souhaitent répondre tant au niveau des ports, que des villes qui les entourent et des touristes qui y viennent.

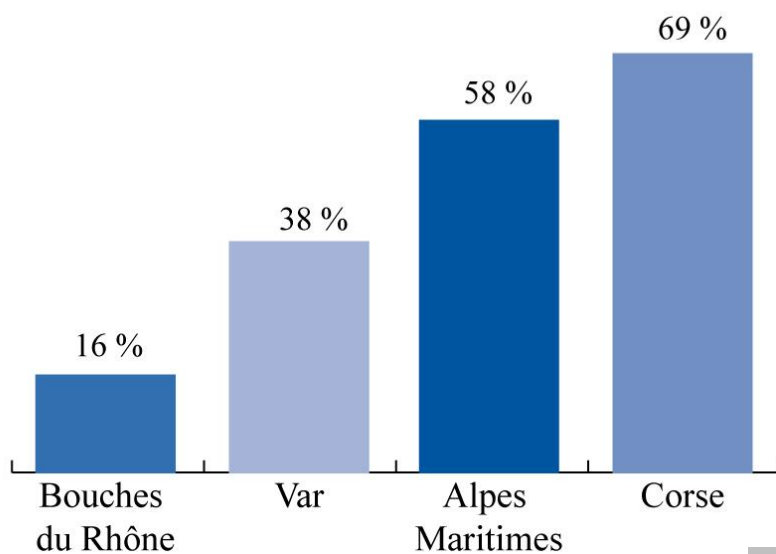
Le pôle nautique sur la zone observée est particulièrement intéressant tant en termes de postes d'amarrage à disposition que d'emplois y étant associés.



s pics
sur les
Alpes

Sur cet histogramme, nous découvrons la durée moyenne en nombre de jours d'utilisation des bateaux amarrés sur les différentes zones.

L'urgence de créer du mouvement au niveau de ces ports, souvent saturés est bien là, pousser les plaisanciers à varier, aller de ports en ports, libérer des places, il faut créer du mouvement.



Ce graphique insiste sur la forte présence des italiens sur les ports azuréens. Ceci souligne bien l'intérêt pour le partenaire français de travailler un partenariat transfrontalier fort avec les italiens.

Il est évident que des enquêtes de satisfaction ont été menées au niveau des plaisanciers. A ce niveau, les deux études ont abouti sur trois préoccupations clés communes :

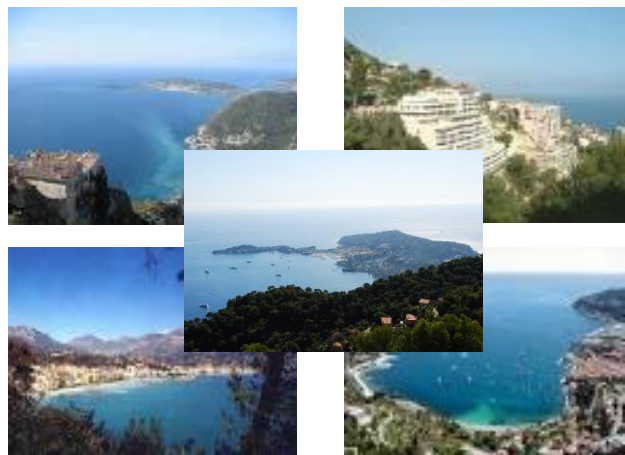
- un besoin récurrent de mise à disposition de places de ports à l'escale
- une attente de plus en plus présente sur la notion de qualité environnementale
- la demande quasi systématique d'une meilleure valorisation et accessibilité aux offres touristique.

UN VOLET ENVIRONNEMENTAL FORT POUR UNE ECONOMIE DURABLE

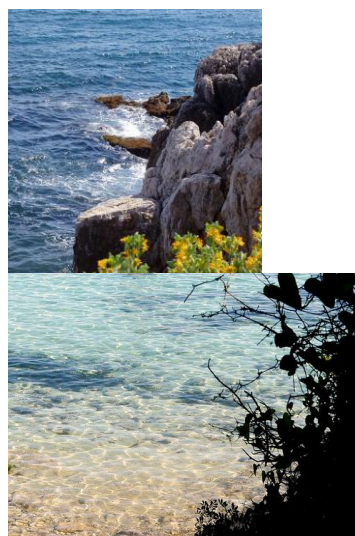
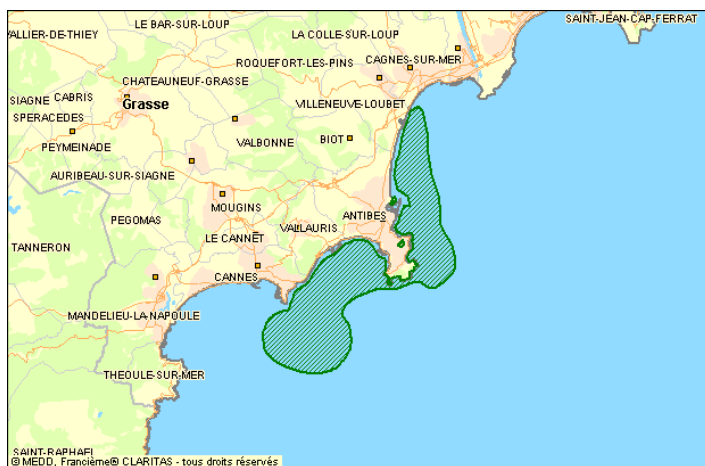
Le souhait de la durabilité au niveau des ressources naturelles est devenu un enjeu prioritaire pour les deux partenaires.

La côte Ligurienne comme la France est investie sur des projets et initiatives nationales voire européennes liées à la préservation et au respect de l'environnement.

- **Corniches de la Riviera (Alpes Maritimes):** une zone située à l'est de Nice, cette zone intègre une grande partie des chaînons calcaires formés par les écaïles frontales de l'arc de Nice. Les différentes collines se présentent sous la forme d'un plateau sommital et de versants plus ou moins abrupts selon la nature du substrat.



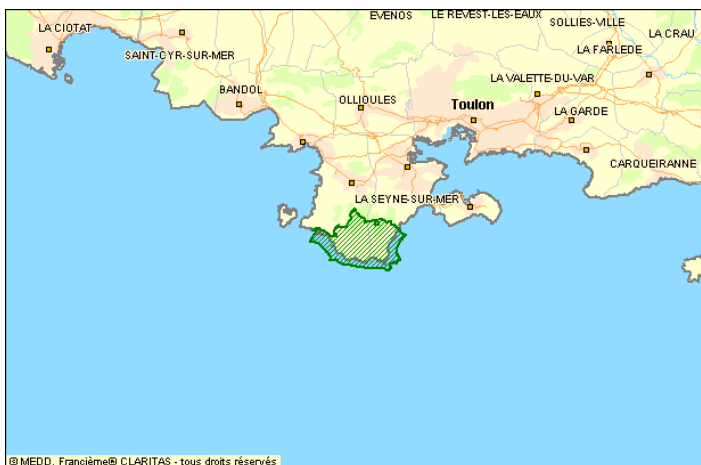
- **Baie et Cap d'Antibes- Iles de Lerins (Alpes Maritimes):** les milieux naturels sont encore bien conservés et abritent de nombreuses espèces rares. Le domaine maritime représente environ 5850 hectares.



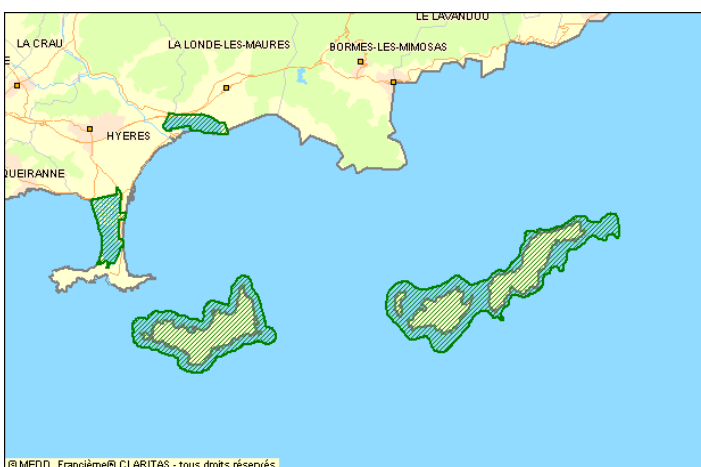
- **La pointe fauconnière (Var):** un massif forestier littoral, avec partie marine.



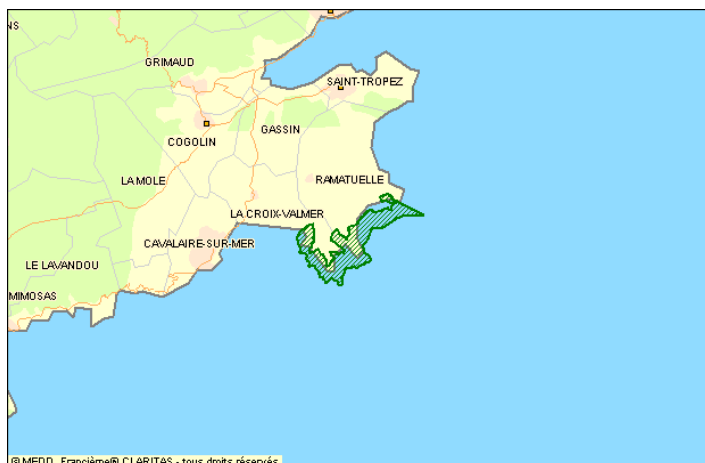
- **Cap Sicie à Six Fours (Var):** ensemble forestier continu présentant un grand intérêt esthétique et écologique (habitats très spécialisés). Il assure la transition entre Provence calcaire et Provence cristalline, situation qui lui confère une grande richesse biologique. Littoral rocheux avec partie marine.



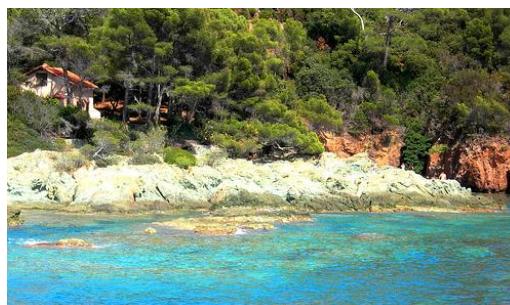
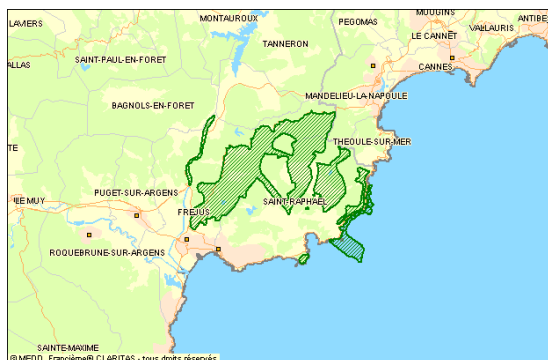
- **La Côte d'Hyères et son archipel (Var):** éco complexe remarquable, associant milieux terrestres et marins, continentaux et insulaires, forestiers, littoraux de côtes rocheuses ou sableuses, et zones cultivées.



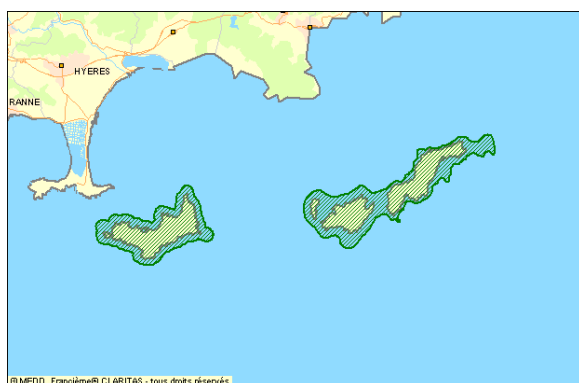
- **Cap Taillat – Cap Lardier – Cap Camarat (Var):** concernant le domaine marin, le site présente un fort intérêt pour les herbiers à posidonies.



- **L'Estérel et les abords de Fréjus (Var):** la flore et la végétation sont particulièrement riches et diversifiées, du littoral aux ensembles forestiers intérieurs. Des influences méridionales et orientales s'y manifestent : chênaie verte à Frêne à fleur, chênaie de chêne liège à Genêt, à Sorbier et Chêne pubescent. Un cortège remarquable d'espèces animales d'intérêt communautaire s'y trouve.



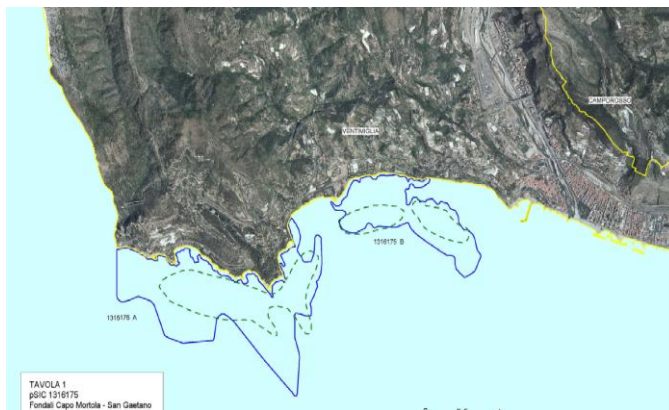
- **Iles d'Hyères (Var) : Porquerolles :** le massif de Porquerolles comporte l'île de Porquerolles et les îlots du Gros Sarranier, du Petit Sarranier, du Petit Langoustier et du Cap Rousset. L'île de Porquerolles se présente comme un croissant de 8 km de long et de 2 à 3 km de large, orienté est-ouest. Sa superficie est de 1257 hectares. Quatre grandes plaines cultivées orientées nord-sud s'intercalent avec les reliefs forestiers. De hautes falaises entrecoupées de calanques forment la côte sud. Au nord, les plaines s'évasent en vastes plages de sable clair, entrecoupées d'escarpements rocheux peu élevés.



- **Côtes Bleues- Chaîne de l'Estaque (Bouches du Rhône):** la flore y présente un intérêt exceptionnel de par la présence d'espèces ibériques et nord-africaines en limite d'aire, d'espèces rares ou rarissimes pour la France. Le domaine maritime comporte des herbiers à Posidonies et accueille une faune marine diversifiée.



Les réserves marines et les aires protégées dans les provinces d'Imperia et de Savona: sont les suivantes:



Fonds marins Capo Mortola - San Gaetano (Imperia) Le site est caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, essentiellement implanté sur « matre » et près de quelques points avec formations cymodocée. Le niveau de biodiversité est caractérisé par la présence de zones rocheuses et sableuses. De plus il existe une source sous-marine d'eau douce. La zone se trouvant devant le Cap Mortola est en bon état de conservation. Le site recense la présence de *Pinna nobilis*, espèce vulnérable et menacée en Ligurie.

Fonds marins Sanremo – Artiglia (Imperia) Le site est caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, beaucoup plus important par le passé, entrecoupé de cymodocée et traversé par différents canaux perpendiculaires à la côte.

Fonds marins Arma di Taggia-Punta San Martino (Imperia) Le site est caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, qui, dans certains endroits est en très bon état de conservation et se trouve près de formations de cymodocée. Le site recense la présence de *Pinna nobilis*, espèce vulnérable et menacée en Ligurie.

Fonds marins Riva Ligure – Cipressa (Imperia) Le site est caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, qui, dans certains endroits est encore en bon état de conservation. Certaines formations à cymodocée sont présentes ainsi que des émergences rocheuses devant la Pointe S. Stefano, avec formations coralligènes similaires dans les eaux plus profondes Fonds Marins Porto Maurizio0

Fonds marins Capo Berta - Diano Marina - Capo Mimosa (Imperia) Le site est caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, implanté sur le sable et/ou "matre". Dans certains endroits ce site est dans un état de conservation optimal. La présence également de nombreux cordons à cymodocée est recensée. La *Pinna nobilis* est également présente, espèce vulnérable et menacée en Ligurie, qui a été proposée par la Région Ligurie comme étant prioritaire.

Fonds Marins Capo Mele - Alassio (Savone) site caractérisé par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire qui dans beaucoup d'endroits ne dépasse pas 200 m de largeur. Cet herbier est implanté sur matre et parfois sur roches, souvent entrecoupé de canaux sableux perpendiculaires à la côte.

Fonds Marins Capo S. Croce - Gallinara - Cap Lena (Savone) Le site est caractérisé par la présence d'habitats prioritaires comme les herbiers à posidonie, ou proposés par la Région Ligurie en tant que tels conformément à la directive 92/43 CEE comme le coralligène et les ceintures à photophiles. La biodiversité est très caractérisée étant donné la proximité des différents habitats, des fonds rocheux et des algues photophiles. Le long de la côte de la commune d'Alassio, l'herbier à posidonie est présent avec des formations à fleur d'eau. Les fonds marins aux alentours de l'île Gallinara ont été proposés comme réserve marine par la loi cadre sur les parcs.

Fonds marins Loano - Albenga (Savone) Le site est très important car il habrite un des plus étendus herbiers à Posidonie (habitat d'intérêt prioritaire) de la Ligurie. Cet habitat s'étend essentiellement sur "matte" et comprend des aspects avec cymodocée et biocénose à algues photophiles parmi lesquelles la Sargassum. Au large de Loano il se superpose en partie à une barrière artificielle. Il faut signaler la présence de *Pinna nobilis*, espèce vulnérable et menacée en Ligurie.

Fonds marins Finale Ligure (Savone) Le site est caractérisé par des pans résiduels d'un important herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire. La falaise rocheuse est très intéressante

Fonds marins Noli – Berteggi (Savone) Le site est caractérisé par une côte rocheuse et coralligène (habitat proposé par la Région Ligurie comme prioritaire) et par un herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire conformément à la directive 92/43 CEE. Le long de la côte de Noli Ligure et Spotorno l'herbier à posidonie présente des formations très en surface. L'identification répétée de floraison de la posidonie est d'un très grand intérêt. La présence de grottes sous-marines aux alentours de l'île de Berteggi et près de la côte voisine offre non seulement d'intéressants exemples de mouvements bradissismiques mais aussi une richesse faunistique importante.

Fonds marins Varazze Albisola (Savone) Le site est le reste d'un important herbier à posidonie, habitat d'intérêt prioritaire, le long de la côte à quelques endroits l'herbier, qui est désormais très réduit, est entrecoupé de formations à cymodocée. Il faut signaler la présence de *Pinna nobilis*, espèce vulnérable et menacée en Ligurie, pour laquelle il a été proposé par la Région Ligurie le classement en zone prioritaire. A noter, le long de deux morceaux distincts de côte, la présence de quelques grottes marines.

2. LES OBJECTIFS

Le projet simple RESAPORTS se fixe comme objectif principal de doter le territoire transfrontalier d'un outil commun de développement durable des secteurs économiques en général et du secteur touristique en particulier.

Une offre touristique globale, diversifiée et qualifiée

Il est primordial d'offrir aux plaisanciers et aux touristes qui passent par nos ports, et ce sur toute la zone concernée par le projet transfrontalier, une offre touristique vaste, diversifiée et qualifiée. La nouvelle plateforme leur permettra d'accéder à des informations sur toutes sortes d'activités situées sur les zones liées aux ports d'amarrage qu'ils ont auront choisi sans avoir à passer par un autre site pour compiler un programme de séjour détaillé. L'idée ici sera de pousser ces personnes à prolonger la durée de leur séjour sur le territoire transfrontalier en ne proposant plus une succession de territoires limitrophes mais bien une seule et unique destination. La force de ce concept résidera en la richesse de notre patrimoine culturel, naturel et touristique qui varie fortement en fonction des communes desservies. Un touriste qui sera en escale sur la zone azurienne française ne rencontrera plus de souci pour trouver de l'information avant de décider d'amarrer sur un port de Ligurie italienne. Les barrières administratives, linguistiques et réglementaires que connaissent les acteurs et entreprises du tourisme des deux versants s'effaceront pour laisser place à une offre d'excellence, valorisée par la plateforme RESAPORTS et le portail Odyssea. Le touriste ne sera plus "victime" et témoin de ces freins notoires des frontières que nous rencontrons beaucoup dans notre secteur.

Une offre de services respectueux de l'environnement aux plaisanciers

Nous souhaitons permettre aux plaisanciers d'accéder à toutes sortes de services indispensables au bon vivre sur un bateau afin qu'il puisse se sentir parfaitement chez lui quel que soit la destination où il souhaite amarrer. Ces services peuvent être très spécifiques à la filière nautisme (réparation, électricité, carburant, gestion des eaux grises et noires, tri sélectif des déchets, aires de carénage, équipement de levage, aires de stockage des bateaux, rampes de mise à eau, etc....) mais il est aussi très important pour ces touristes de leur donner une visibilité précise des services de proximité du quotidien (pharmacies, boulangeries, commerçants, médecins, banques, hôpitaux, commissariats, etc...).

L'idée sera ici de rendre leur séjour plus simple et de leur permettre de trouver, en un même support, une même plateforme, toutes les informations utiles à leur séjour.

Une grande place sera donnée aux professionnels de la filière nautisme favorisant des solutions de services respectueux de l'environnement. Nous souhaitons véhiculer auprès de nos visiteurs un esprit de citoyenneté du visiteur de la mer, afin de le pousser à utiliser des techniques pour notre environnement ce dans un souci de rendre durable ce qui fait la force de notre destination transfrontalière. Ceci impliquera évidemment une animation des professionnels accrue dans nos métiers de CCI pour permettre à des porteurs de solutions de se mettre en vitrine sur cette plateforme. Ils existent et nous seront là, par ce projet, pour les mettre en valeur.

Nous parviendrons de la sorte à:

- **améliorer l'accueil et la qualité de services au plaisancier** qui est de plus en plus regardant sur les prestations qu'il utilise et en attente de plus en plus vive d'un accueil chaleureux, compétent et efficace.
- **créer une offre globale franco-italienne plus attractive** car nous ne parlerons plus d'une offre de la Côte d'Azur ou de la Côte Ligurienne mais bien d'une offre de littoral méditerranéen franco-italienne.
- **proposer une offre touristique qualifiée, diversifiée et accessible aux plaisanciers** qui pourront au gré de leurs envies et quelque soit le lieu où ils se trouvent, envisager une prochaine escale, des balades, des parcours, des visites de

sites, trouver des restaurants, des centres d'activités de loisirs nautiques. En somme RESAPORTS interconnecté au portail Odyssea deviendrait la base de données unique pour le plaisancier.

- **inciter les plaisanciers à prolonger leur séjour** en leur proposant toujours plus de services, de sites à visiter, d'activités et en facilitant l'accès à toutes ces données avant l'arrivée dans tel ou tel port.
- **valoriser les filières nautisme et tourisme en stimulant les synergies et les complémentarités entre acteurs de ces filières.** Ce point là est essentiel car ces deux secteurs sont très complexes et difficiles à se dessiner dans l'esprit des personnes qui n'y travaillent pas. Nous tenterons de gommer les circuits et de fédérer toute une chaîne de valeur pour les plaisanciers et touristes.
- **contrer l'idée toute faite de saturation des ports en pleine saison touristique** en optimisant les places d'escale disponibles. Cette partie est délicate compte tenu du mode de fonctionnement actuel des ports mais la plateforme de réservation est là pour aider les plaisanciers à trouver une place dans le port qu'ils souhaitent ou, à leur proposer un emplacement de substitution en fonction de leurs attentes.
- **promouvoir la capacité du territoire transfrontalier à offrir des services communs innovants et environnementaux.** Nous mettrons en place des services innovants liés à l'accès des données et des services par la téléphonie mobile, nous testerons des solutions susceptibles de renforcer l'image art de vivre des ports et d'une destination innovante et respectueuse de nos trésors. Nous travaillerons donc sur le déploiement d'une économie durable et innovante.
- **contribuer à accroître l'avantage concurrentiel du bassin de navigation en améliorant son image et en renforçant la qualité de services aux plaisanciers.** Ce point est essentiel parce que nous devons nous unir, avancer ensemble pour contrer une concurrence exotique accrue en devenant au sein du bassin méditerranéen une destination maritime d'excellence, rare, riche, offrant des services de qualité.

3. LES ACTIVITES DU PROJET

Le projet a une particularité temporelle liée à la saisonnalité de la venue des plaisanciers sur le territoire franco-italien. La plateforme aura de ce fait deux grades périodes d'activité. Evidemment, notre objectif est de rendre disponible une grande partie des informations sur toute l'année. Ceci sera calé sur la période d'ouverture annuelle de la centrale de réservation d'avril à septembre. Il y aura donc deux saisons clés sur la période du projet simple RESAPORTS. Ce qui n'aura pas pu être réalisé pour la première saison, sera effectué pour la seconde.

LOGIQUE DE DEPLOIEMENT

Le projet simple RESAPORTS peut se visualiser en 3 phases:

- une phase Préparatoire
- une phase Déploiement
- une phase Evaluation

La Phase préparatoire

Durant la phase Préparatoire, les partenaires devront réfléchir à la structure de la plateforme RESAPORTS en lien et en interactivité avec les sites web existants et le portail Odyssea et structurer la collecte, la sélection de l'ensemble des informations qui seront intégrées sur le site. Ils seront amenés à collaborer sur le plan local avec les différents ports, les Office du Tourisimes, les CDT, CRT et les différentes communes.

Les informations ciblées sont les suivantes :

- Description des lieux à visiter et informations pratiques associées
- Guide nautique et du voyage / Itinéraires maritimes et ses 4 thématiques d'escales Odyssea
- Prestations touristiques: hôtels, restaurants, activités nautiques....
- Prestation de services pour la maintenance des bateaux
- Prestataires de services nautiques respectueux de l'environnement
- Commerces
- Cartes, plans, photographies
- Interprétation des paysages culturels
- Visites virtuelles, Géopositionnement des acteurs, Audioguide/ découverte des sites

Par ailleurs les partenaires devront préparer leurs équipes à assurer la saisie des données et leur exploitation.

Cette phase sera importante aussi au niveau de la recherche de TIC intéressantes à implanter en tests pilotes sur quelques ports dans la logique du concept Odyssea de Comptoir culturel Maritime et comptoir d'information.

C'est pendant cette phase que la partie développement du site Internet et de la technologie permettant un envoi des données sur le mobile s'initiera.

La Phase de Déploiement

Les partenaires commenceront la saisie qui consistera alors à saisir les différents types de données collectées.

Une fois les données saisies, l'ouverture de la plateforme pourra se faire. Les types de services seront de plus en plus nombreux tout au long de cette phase de déploiement. La centrale de réservation des places de ports démarrera aussi.

Les implantations de TIC se mettront peu à peu en place ainsi que la mise à disposition des informations sur le téléphone portable.

Phase d'Evaluation

Durant la phase d'Evaluation, les partenaires seront fortement impliqués dans tout le suivi et le monitoring du projet au niveau local ainsi qu'à la réflexion nécessaire à la pérennité de la plateforme après le projet européen.

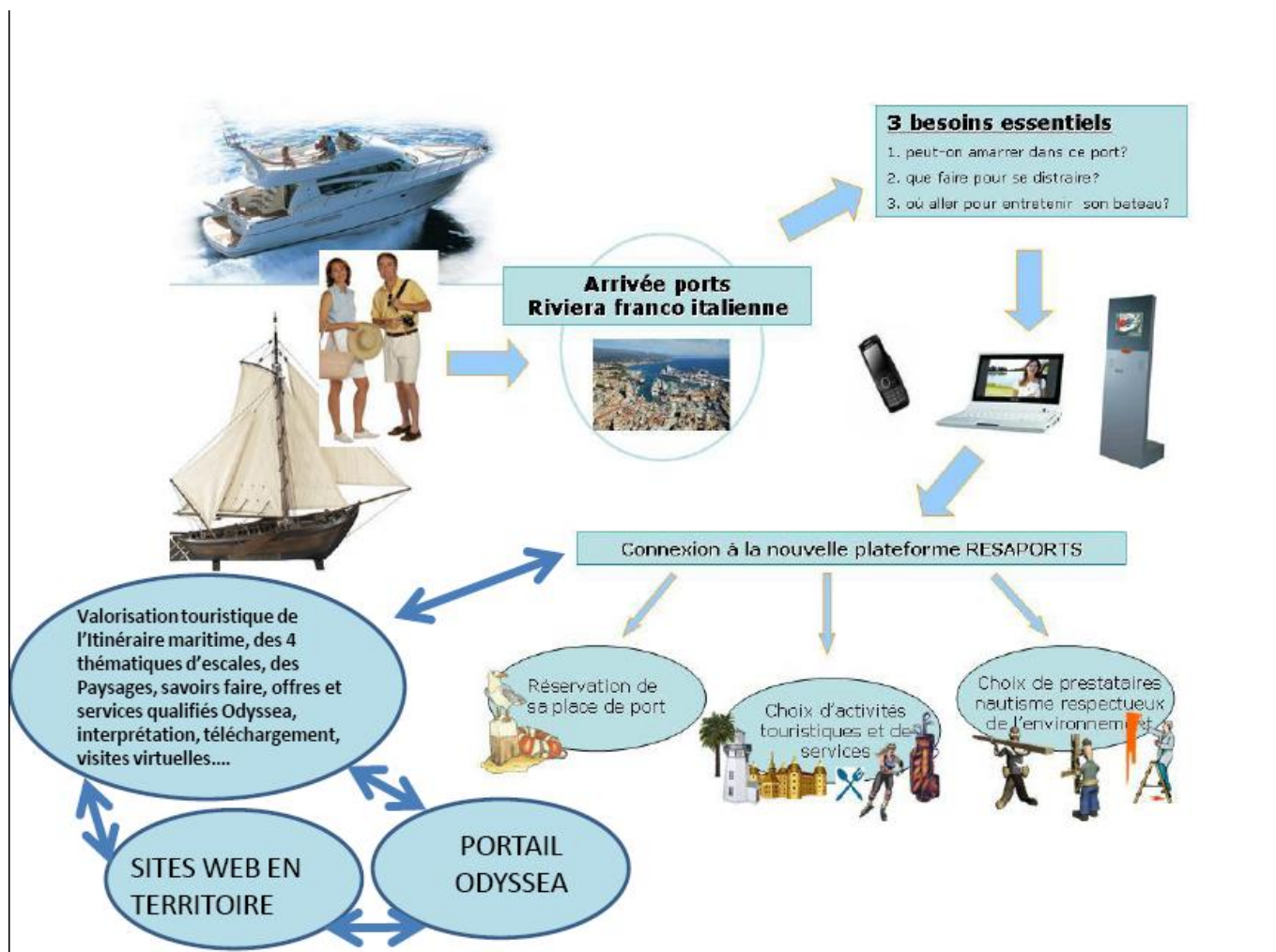
Ils attacheront une attention particulière aux statistiques issues de la plateforme et de ses différents services grâce à des indicateurs précis (nombre d'inscrits, nombre de réservations, nombre de SMS, nombre de visiteurs, nombre de commerçants intégrés, etc).

Elles devront également s'impliquer dans la promotion de la plateforme RESAPORTS.

La nouvelle plateforme RESAPORTS à fin 2010

= une solution portuaire et touristique pour les plaisanciers de la Riviera franco-italienne.

Schématisation de la solution envisagée sur ce visuel.



ACTIVITE N°1: Coordination technique et financière du projet

C'est la CCI Nice Côte d'Azur, chef de file du projet simple, qui en aura le leadership.

Il s'agit de l'activité centrale du projet car c'est celle-ci qui permettra le bon déroulement financier, partenarial et opérationnel du projet. Il s'agira ici d'assurer la coordination et la supervision du projet en établissant un rétro planning précis, la répartition des tâches et en veillant à la bonne conduite de celui-ci. Une telle organisation devra s'articuler autour d'une animation régulière du projet par des réunions techniques et comités de pilotages assortis de compte rendus communiqués aux partenaires.

La bonne communication entre les partenaires du projet et le STC sera prépondérante et c'est la CCI Nice Côte d'Azur qui devra s'assurer que tous les éléments soient bien transmis et intégrés.

Cette activité englobe aussi la partie relative à la gestion financière du projet avec la collecte et rédaction des rapports d'activité, les demandes de subventions et leur ventilation aux partenaires.

Un suivi statistique régulier avec élaboration d'une enquête de satisfaction et compilation des résultats est aussi prévu.

Cette activité est présente sur la totalité de la durée du projet, nous avons estimé à 6 mois le temps nécessaire en amont et aval du projet pour sa bonne préparation et clôture.

ACTIVITE N°2: Gestion de la centrale de réservation

C'est la CCI Nice Côte d'Azur, chef de file du projet simple, qui en aura le leadership.

La centrale de réservation existe depuis désormais deux ans et les partenaires ont déjà un vécu sur cette partie du projet. Pour que la centrale soit efficace et optimisée, il est impératif de faire en sorte que les ports en soient les principaux acteurs en y entrant leurs disponibilités en temps réel. Ceci implique de la part des partenaires un grand travail de terrain basé sur l'animation des gestionnaires de ports et de leur équipe. Chaque port doit être formé au paramétrage et à l'utilisation de la centrale. Les partenaires devront rencontrer les maîtres de ports, leur rappeler l'enjeu de l'outil et les y familiariser à nouveau par le biais de sessions de formation et de démonstrations efficaces.

Cette activité comprend aussi la gestion opérationnelle et technique de la centrale qui est composée de la centrale d'appels avec des téléopérateurs à former et à conduire ainsi qu'un site Internet à administrer et contrôler.

Il faudra aussi réfléchir à un moyen plus efficace de motiver les ports à utiliser l'outil car même si le besoin est certain, l'adhésion n'est pas encore suffisamment intégrée. Ceci est essentiellement dû à la multiplicité des acteurs sur le port et à l'organisation sur place de l'allocation des places souvent liée à du relationnel ou à des échanges oraux à quai difficilement maîtrisable. Il nous faudra éventuellement envisager d'exclure du dispositif les ports ne souhaitant pas réellement jouer le jeu afin de rendre l'offre de la centrale la plus qualitative possible.

Les partenaires devront aussi assurer le suivi des ports inscrits et ne pas hésiter à les contacter si les places ne sont pas entrées afin de pouvoir échanger sur la raison du silence. L'expérience escomptée sur les deux saisons précédentes a permis de relever certains points organisationnels et techniques à améliorer sur la centrale, c'est dans cette activité que nous prévoyons l'amélioration du système. Il est notamment prévu de faciliter l'utilisation de l'interface des téléopérateurs de la centrale d'appels en leur imposant moins de reporting papier à envoyer à chaque port à la fin de chaque journée. Nous comptons travailler avec le prestataire informatique afin d'intégrer cette partie au site de gestion lui-même.

Cette activité est présente sur la totalité de la durée du projet.

La valeur ajoutée du concept Odyssea consistera à développer l'interactivité entre la plateforme Résaports, les sites existants des villes portuaires pilotes, les partenaires institutionnels du tourisme et le portail Odyssea. Un travail de conception marketing du web sera engagé : logique d'arborescence, offres, services, produits, politiques de liens, configuration des réseaux avec systèmes internationaux "open source" (Google, TripAdvisor, YouTube, Flickr, Wikipédia, Facebook, Météo, Wikitravel....selon les accords et concept Odyssea)

ACTIVITE N°3: Création de la nouvelle plateforme de services portuaires et touristiques RESAPORTS

C'est la CCI Nice Côte d'Azur, chef de file du projet simple, qui en aura le leadership.

Cette activité est celle qui matérialise globalement le mieux le projet. Il s'agira là de penser et concevoir une plateforme multi-services permettant à nos plaisanciers de répondre à certains de leurs besoins fondamentaux: existe-t-il sur ce port des professionnels de la filière nautique capables d'assurer la maintenance de mon bateau? Lesquels? Où puis-je les trouver? Ce port a-t-il une attitude écologique? Où puis-je trouver des services respectueux de l'environnement sur ce port? Que puis-je faire pour me distraire en amarrant sur ce port? Où trouver des magasins, une pharmacie, un médecin?

Le service offert par la centrale existante RESAPORTS sera ainsi complété par une série d'autres services associés permettant au plaisancier d'accéder à toutes sortes d'informations nécessaires à son séjour dans le port choisi. Pour cela, il faudra effectuer une veille, une collecte et une compilation des données. Nous devons ainsi définir des périmètres par zones à déployer, identifier les contacts clés liés à cette offre touristique et de services. L'activité comprend là encore un travail important de réflexion sur l'architecture de la plateforme et son développement technologique. Nous devons notamment faire le choix entre une extension du site www.resaports.com existant ou l'aspiration de celui-ci dans une nouvelle plateforme et structurer toute la complémentarité et interactivité avec le portail Odyssea. Il faudra enfin assurer et organiser l'implémentation et l'actualisation des données sur le site.

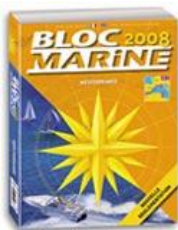
Cette activité est présente sur la totalité de la durée du projet. L'upaca en lien avec ses partenaires développera la gouvernance et méthodologie d'appui aux communes pilotes selon le concept Odyssea : définition des critères du référentiel Européen en devenir "Cités & Territoires Odyssea – Destination maritime Européenne d'Excellence », applicable par chaque territoire de projet, sur la base d'un cahier des charges commun, une méthodologie transposable, innovante, axée sur l'implication des acteurs locaux, le respect et valorisation des identités locales, la conception et la diffusion de nouveaux produits et services d'excellence, reposant sur l'utilisation conjointe de NTIC, la création du nouveau concept d'Itinéraire Culturel Européen Maritime Odyssea (CF Itinéraire culturel - Conseil de l'Europe), de Comptoir Culturel Maritime (2X capitainerie) , de Comptoir d'Information (2X Office de tourisme). Des équipes projets seront constituées dans chaque cité portuaire pilote, en vue d'organiser la structuration de l'offre et la mise en tourisme des 4 thématiques d'escales : intégration des acteurs locaux, formation, référencements, géolocalisation, création des base de données multimédias, configuration web des bases de données, développement du Système NTIC et du système d'information géographique Geodyssea, ingénierie d'interactivité des bases de données, conception des bannières- liens sur les différents sites associés.... Un développement visant une meilleure lisibilité des offres, la création de produits d'excellence véritablement transfrontalier, une meilleure communication et sensibilisation aux actions d'éco-gestion des ports. La gouvernance de l'action, sera développée dans le réseau transfrontalier (cohérence avec l'Itinéraire culturel maritime Riviera). L'UPACA en lien avec les partenaires travaillera à des objectifs de résultats concrets en concevant, améliorant, qualifiant, développant, structurant de nouvelles offres et services touristiques d'excellence, des thématiques d'escales nautique, nature, culture, patrimoine, oenogastronomie..., révélé par un itinéraire culturel Mer & Terre, construit dans le respect du cahier des charges des Itinéraires culturels, en vue de sa labellisation par le Conseil de l'Europe, garantissant ainsi une meilleure notoriété, une extension du dispositif à l'ensemble du territoire Régional et Méditerranéen. Un Benchmark des meilleures pratiques des Systèmes TIC sera réalisé, en vue de développer le portail Odyssea et la plateforme Resaports de façon ouverte et garantir l'accessibilité internationale et l'amélioration des accès aux réservations, offres, services maritimes & terrestre dans l'espace de coopération transfrontalier.

ACTIVITE N°4: Communication et Publicité

C'est la CCI Nice Côte d'Azur, chef de file du projet simple, qui en aura le leadership. Définir des actions de communication et de promotion précises comprenant la valorisation des deux zones partenaires et de la plateforme.

Insertions presse

Il est important de valoriser au mieux les services que nous allons créer et de les rendre accessibles à notre cible. Nous investirons pour cela dans des achats d'espaces et des insertions magazines et sites Internet spécialisés.



Nous avons déjà acheté des espaces dans la "bible" du plaisancier, le Bloc Marine Méditerranée. Il propose un inventaire précieux d'informations portuaires, un recueil de plans précis, et c'est un document de référence pour tout ce qui concerne la sécurité en mer.

C'est aussi le cas de l'édition 2009 de Escales Méditerranée qui offre aux plaisanciers les plans et photographies de 208 ports, des adresses utiles aux escales (tables, visites, excursions).



Brochures

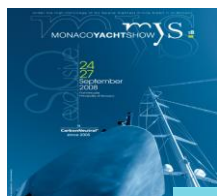
Création et édition de dépliantés en français, italien et anglais pour promouvoir les services de RESAPORTS.

Nous avons prévu d'agir sur ce point en deux vagues successives : à distribuer sur tous les ports desservis du projet.



Salons spécialisés

Nous sélectionnerons en concertation quelques salons afin de promouvoir au mieux notre plateforme. Evidemment, seules les cibles et moyens nous permettront de favoriser une simple visite à la location d'une surface d'exposition.



Supports institutionnels

Les partenaires communiqueront un maximum sur leurs propres supports : sites Internet, revues et parleront du projet simple RESAPORTS auprès de leurs réseaux.

Achats d'espaces et de mots clés Internet

Cette partie là est impérative car c'est elle qui permettra un bon référencement de notre plateforme Internet et de ce fait sa bonne notoriété.

Manifestations et séminaires

Nous prévoyons des manifestations dédiées aux professionnels du nautisme pour les sensibiliser à notre plateforme et leur apporter des données chiffrées.

Des séminaires de divulgation des résultats du projet : a l'ouverture des activités et au terme du projet.

6 manifestations/ réunions (avec ou sans presse à évaluer au gré des événements) : bilan 2008 / lancement 2009 / bilan 2009 / lancement 2010 / bilan 2010 / 1 spéciale brokers.

Radio

Nous effectuerons des annonces radio sur des supports locaux.

Marketing direct

Les partenaires envisagent des opérations de street marketing auprès des plaisanciers en push direct. Il serait par exemple intéressant de diffuser de "kits" avec notre brochure RESAPORTS dans lesquels nous pourrions glisser le document édité par l'équipe de DURAPORTS associé à une lettre et un cadeau publicitaire.

Communication "Réseaux ciblés"

L'UPACA développera une opération de communication ciblée en vue de sensibiliser les populations locales, les publics cibles et les professionnels aux nouveaux produits innovants NTIC Odyssea et Résaport, concernant la valorisation touristique, les nouvelles offres et services, les lectures et outils d'interprétation des paysages maritimes et des patrimoines. Un plan de dynamisation et de promotion qui sera développé en cohérence et complémentarité avec la communication du chef de file et des partenaires.

L'activité Communication et Promotion est présente sur la totalité de la durée du projet.

ACTIVITE N°5: RESAPORTS sur le mobile

C'est l'IIC, qui en aura le leadership.

Nous souhaitons permettre au plaisancier de pouvoir réserver une place de port directement de son téléphone portable sans avoir à passer par la centrale d'appels.

Mise en place du même service que celui disponible sur la plateforme Internet sur le téléphone portable. La plateforme existante devra être adaptée pour permettre son utilisation avec les terminaux portables (téléphones, PDA, etc). Il faudra pour cela développer la solution technologique plus performante, former les acteurs à son utilisation, collecter et mettre en place les données au format adapté au nouveau support. Cette solution, une fois mise en place, sera en mesure de réduire les nombre d'appel à la centrale d'appels qui pourra être disponible pour d'autres service a valeur ajouté au seins du projet. Nous commencerons par un test pilote d'une ville sur chaque zone et entamerons ensuite un déploiement progressif. Il faudra pour cela développer la solution technologique ou du moins l'identifier, former les acteurs à son utilisation, collecter et mettre en place les données au format adapté au nouveau support. La première phase concernera la partie liée à la centrale de réservation RESAPORTS, nous verrons ensuite dans quelle mesure nous pouvons donner un accès plus global à la nouvelle plateforme RESAPORTS via la téléphonie mobile.

L'UPACA expérimentera un nouvel instrument de communication : une plateforme téléphonique automatisée – numéro d'appel par lieux et produits créés /en vue de valoriser, raconter et permettre d'interpréter l'itinéraire maritime Odyssea (patrimoines, paysages ,

savoir-faire, infos nouvelles offres et services, sensibilisation à la protection de l'environnement). Une opération visant à faciliter la découverte de l'Itinéraire transfrontalier et concrétisant les liaisons réalisées entre les ports, les villes portaires et les territoires ruraux de l'espace de coopération.

Nous avons estimé à 7 mois la durée de mise en place de cette activité au sein du projet.

ACTIVITE N°6: Tests de solutions TIC innovantes

C'est la CCI Nice Côte d'Azur, chef de file du projet simple, qui en aura le leadership. Cette activité nous permettra d'introduire davantage d'innovation à notre plateforme en testant des solutions technologiques sur certains ports.

Nous souhaitons notamment mettre en place quelques bornes interactives donnant la possibilité aux plaisanciers de pouvoir accéder aux informations du site et autres services dès leur arrivée à quai. Nous choisirons, pendant la première partie du projet, une autre technologie susceptible de répondre à certains besoins des ports et de leurs clients.

L'UPACA travaillera et coopérera avec les partenaires à la définition et équipements pilotes d'un nouveau concept en devenir « Le comptoir culturel maritime » dans les capitaineries et « le Comptoir d'Information » dans les Offices de tourisme. Une action structurante, des lieux rappelant les anciens comptoirs Grecs ou Romains et visant à structurer l'Itinéraire culturel maritime en offrant aux publics de vrais lieux d'accueil attractifs. Ces aménagements seront conçus pour être applicable par chaque territoire de projet, étape – escale de l'Itinéraire, sur la base d'un cahier des charges communs, une méthodologie transposable, axée sur une muséographie et une diffusion innovantes, assurant ainsi la promotion des produits et services d'excellence qualifiés. Ces équipements bénéficieront d'un standard commun selon le concept Odyssea, reposant sur l'utilisation conjointe de NTIC, au service de la valorisation des patrimoines, des produits, des acteurs professionnels...une mise en scène très ludique et attractive de l'Itinéraire et ses 4 thématiques d'escaliers concrétisant ainsi le réseau de ports et territoires MER–TERRE/ Odyssea de la Riviera.

Nous avons estimé à 13 mois la durée de mise en place de cette activité au sein du projet.

4. LES RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du projet RESAPORTS sont concrets et mesurables:

- Une plateforme web 2 unique, innovante, ouverte et intégrée de services aux plaisanciers à l'escale, aux publics ciblés, développée et déployée conjointement via le portail Odyssea sur le territoire transfrontalier et l'espace Med/de coopération (FIM, MED, SUDOE, Voisinage, Sicile Malte...)
- Un service de réservation de place dans les ports partenaires par Internet ou téléphone, étendu à l'ensemble du bassin de navigation.
- La promotion ciblée et diversifiée de l'offre touristique sur le littoral et l'arrière pays transfrontalier.
- Un accroissement de la durée de séjour des plaisanciers sur la zone franco-italienne.
- L'organisation d'une offre touristique et de services pratiques basée sur la complémentarité des acteurs du territoire transfrontalier et structuré par un nouveau concept de plateforme et portail web 2 "open Source"
- Une visibilité et une promotion des services pratiques proposés par les professionnels du nautisme sur toute la Riviera franco-italienne.
- La valorisation des différents savoirs faire issus de la filière nautique (en étroite collaboration avec le projet simple FORMAPORTS).
- Une évolution positive du plaisancier par une sensibilisation des plaisanciers et de la filière nautique à la nécessité de préservation de l'environnement (en étroite collaboration avec le projet simple DURAPORTS)
- La valorisation de 3 à 4 services pré identifiés offerts (ou à développer) par les professionnels du nautisme dont le but est la préservation de l'environnement: entre autres, services de solution de traitement à l'escale des eaux grises et noires et déplacements propres.
- L'introduction et l'application de solutions TIC dans la filière tourisme et des équipements innovants de découverte dans les ports et les offices de tourisme pilotes (cf concept odyssea de Comptoir culturel maritime /capitainerie, Comptoir d'information / OTSI).
- Une réflexion sur l'orientation et la gestion de la plateforme après le projet.
- La définition des critères qualité et le marketing du référentiel Européen en devenir "Cités & Territoires Odyssea" applicable par chaque territoire de projet, sur la base d'un cahier des charges commun, une méthodologie transposable, innovante, axée sur la conception et la diffusion de nouveaux produits et services d'excellence, reposant sur l'utilisation conjointe de NTIC, la création d'un itinéraire européen maritime (cf labellisation Conseil de l'Europe), de comptoir culturel maritime, de mise en tourisme de 4 thématiques d'escales, d'éco-gestion des ports.

A COURT ET MOYEN TERME

La plateforme que nous comptons mettre en place permettra évidemment d'apporter une valeur ajoutée économique et sociale à différents niveaux.

Evidemment, la plateforme en elle-même générera des résultats selon les services utilisés et développés. Aujourd'hui, nous estimons à 16K€ les recettes possibles sur les saisons 2009 et 2010 sur la base des tarifs appliqués en 2008.

Prévisions des recettes de la centrale de réservation sur la saison 2009

Taille du bateau	Coût unitaire de la réservation	Quantité	Total 2009
7,99 mètres	5€	25	125
8 – 11,99 mètres	10€	250	2 500
12 – 19,99 mètres	20€	200	4 000
20 – 29,99 mètres	30€	20	600
30 mètres et +	70€	5	350

Total des Recettes 2009 attendu: 7 575 €

Prévisions des recettes de la centrale de réservation sur la saison 2010

Taille du bateau	Coût unitaire de la réservation	Quantité	Total 2009
7,99 mètres	5€	35	175€
8 – 11,99 mètres	10€	260	2 600€
12 – 19,99 mètres	20€	210	4 200€
20 – 29,99 mètres	30€	25	750€
30 mètres et +	70€	10	700€

Total des Recettes 2010 attendu: 8 425 €

Ces recettes directes, ne représentent pas la part la plus importante des résultats RESAPORTS attendus.

Il faut prendre en compte deux niveaux d'impacts : celui produit sur les recettes des ports eux-mêmes lorsqu'ils vendent leurs emplacements, et le plus important, celui lié à l'induction économie sur chaque territoire car le touriste plaisancier amarre consomme et dépense. Cette partie représente des millions d'euros pour notre territoire.

Evidemment, l'un des résultats fortement attendus dans cette logique est l'allongement du séjour sur le bassin de navigation de notre zone. Ceci ayant un impact considérable sur l'économie locale et les zones moins attractives qui y sont associées.

Il est important aussi de noter que la plateforme de RESAPORTS en interconnexion avec le portail Odyssea comporteront une quantité bien plus importante de services et d'informations. Un des résultats attendus est une meilleure lisibilité et accès aux offres et du niveau de satisfaction de nos touristes Mer & Terre.

A LONG TERME ET APRES LE PIT

La plateforme de services Résaports interconnecté au portail Odyssea s'inscrivent dans un objectif clair de lieu d'information et de services unique, permettant à un plaisancier de pouvoir se sentir en sécurité dans nos eaux et sur nos terres. Il se sentira chez lui en chacun des ports et l'outil lui permettra d'accéder à des informations de qualité liées aux services, aux loisirs et à l'éthique environnementale de nos destinations.

Le projet vise par la structuration du bassin de la Riviera à contribuer à la mise en place d'un standard européen commun "Odyssea" concernant les grandes destinations maritimes Régionales, les bassins de navigation et le réseau des villes portuaires d'Europes connecté à leurs territoires ruraux par un itinéraire Culturel Européen Mer & Terre.

L'introduction de services innovants en matière de technologie de l'information et de la communication à destination des plaisanciers, permettra une valorisation des lieux portuaires et de leurs alentours tant en matière d'image que de réponse aux besoins toujours plus ciblés des touristes.

Le projet simple RESAPORTS permettra aussi dans son déploiement, d'associer le plaisancier à la vie du port, des espaces naturels qui l'entourent et le sensibilisera à l'importance d'une attitude respectueuse de ces richesses. En lien étroit avec les activités développées dans le projet simple DURAPORTS, il s'agira en partie d'éduquer ces touristes venus de la mer à une responsabilisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable.

Evidemment et compte tenu de l'impact fort que représente la plateforme Résaports interconnectée au portail Odyssea, tant en terme de fédération de toute la filière nautique et touristique, que d'économie et de respect de l'environnement, l'aboutissement à un montage pour la pérennité de l'outil après le projet, fait partie d'un objectif stratégique ~~de ce qui est~~ attendu.

5. CHRONOGRAMME

(Décalage de 3 mois à prévoir sur ce tableau)

Taches	N°	2009												2010											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		janv	févr	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Coordination technique et financière	1				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gestion de la centrale de réservation	2				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Création et gestion de la nouvelle plateforme de services portuaires et touristiques RESAPORTS	3				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Communication et Publicité	4				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
RESAPORTS sur le mobile	5					■	■	■	■		■	■	■												
Tests de solutions TIC innovantes	6					■	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■	■						

6. L'ORGANISATION DU PROJET

La coordination du projet est cruciale car c'est d'elle que dépendra le bon déploiement des autres activités du projet et la bonne compréhension entre les partenaires.

Elle sera assurée par le sujet chef de file du projet (la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur).

Afin de veiller à une parfaite coordination italo-française, nous avons décidé de confier la coordination des partenaires italiens à l'un des partenaires (IIC) et l'expérimentation du concept de développement durable Odyssea à l'UPACA.

C'est l'activité de pilotage du projet qui permet la gestion des activités, la communication entre les partenaires et avec l'Autorité de Gestion européenne.

Cette activité est présente sur la totalité du projet, elle démarre quelques mois avant celui-ci car il y a toute la partie de préparation et de montage du dossier et se termine souvent après pour les mêmes raisons de bonne clôture du dossier. C'est une activité transversale.

Le chef de file est garant de cette activité de coordination et il est important de bien identifier son rôle au démarrage du projet :

- veiller à la bonne préparation du dossier de candidature
- suivre le déroulement et la concrétisation des activités
- contrôler si les résultats et l'avancement du projet sont cohérents avec le montage
- garantir la cohérence, l'intégration et la qualité des activités
- assurer une bonne adéquation entre les activités et les objectifs poursuivis
- veiller à gérer les conflits et problèmes éventuels rencontrés sur le projet
- favoriser une bonne communication entre les partenaires et bien faire circuler les informations
- coordonner la partie financière et reporting du projet
- être l'interlocuteur unique avec le STC
- collecter les subventions et les ventiler à chaque partenaire

Le chef de file doit effectuer un contrôle constant de la bonne avancée du projet afin de tenir informé régulièrement le STC.

Le chef de file utilisera un mode de fonctionnement classique pour assurer cette activité via l'organisation suivante :

- il organisera des comités de pilotage (**CDP**)
- il nommera un chef de projet (**CP**)
- il créera et animera le groupe technique et opérationnel (**GTO**)

Le Comité de Pilotage (CDP): il est composé des représentants décideurs des partenaires du projet.

C'est le cœur de l'organisation du projet, toute orientation ou décision émane de ce comité. C'est dans ce comité que s'effectuera le contrôle du bon déploiement du projet. Il assurera la juste orientation de son déroulement afin de rendre cohérents et visibles les résultats attendus.

C'est au sein de ce comité de pilotage que le chef de projet (CP) recadrera la situation et alertera les partenaires d'un éventuel problème au niveau de la résolution des activités programmées. Lorsqu'il faudra transiger sur un point, les décisions y seront prises à l'unanimité. Si un compromis, une entente commune n'est pas trouvée, nous procéderons à un vote. Dans le cas où la situation ne serait toujours résolue, c'est l'orientation du chef de file qui primera.

Le (CDP) sera géré et animé par le Chef de Projet (CP). Le (CDP) se réunira à chaque fois que cela sera nécessaire et obligatoirement deux fois par an. Le CP enverra à l'occasion de chaque

rencontre une invitation nominative à l'ensemble des membres du comité. Il peut aussi procéder par mail si le délai requis pour l'organisation l'implique. Chaque (CDP) aura un ordre du jour établi en fonction de l'avancée du projet et des points administratifs à traiter. Pour chacune session on rédigera un compte-rendu et le CP s'occupera à en faire une copie pour tous les membres.

Composition : *représentants décisionnels des partenaires*

Rôle : *organe décisionnel du projet*

Animation : *géré par le chef de projet (CP)*

Récurrence : *au moins 2 fois par an*

Organisation : *invitations nominatives/ 1 ordre du jour/ 1 compte-rendu*

Validation des décisions : *principe d'unanimité*

Le Chef de Projet (CP): est là sur toute la durée du projet et s'occupe de la coordination du projet.

Il devra organiser et animer tous les (CDP). Il s'occupera de la gestion courante du projet et le suivra pendant tout son développement. Il sera en relation régulière avec les partenaires et les tiendra informés de la situation. Le (CP) assurera la communication entre les partenaires du projet, veillera à ce que les informations circulent bien et les messages et échanges bien compris par la totalité des partenaires. Il sera responsable des rapports, de leur collecte et devra informer les partenaires des contenus attendus.

Dans sa mission, il devra effectuer les actions suivantes :

- la constitution et l'envoi au STC de rapports semestriels sur l'avancement des activités du projet.
- l'organisation de réunions pour le (CDP) avec envoi de courriers nominatifs au moins un mois avant.
- la transmission d'informations du STC aux partenaires du projet.
- le contrôle de l'état d'avancement des activités au regard de ce qui a été planifié.
- gérer d'éventuels conflits entre les partenaires.
- apporter des réponses réactives aux demandes formulées par le STC.
- effectuer les demandes de subventions et les redistribuer aux partenaires.

Composition : *1 personne*

Rôle : *coordinateur du projet*

Récurrence : *omniprésent sur le projet*

Le Groupe Technique et Opérationnel (GTO): il sera composé des personnes en charge de la conduite des activités et se matérialisera par des rencontres de travail et de réflexion. La thématique de ce groupe variera en fonction des typologies d'activités concernées. Chaque personne en charge d'une typologie d'activité devra tenir informé le (CP) et valider avec lui les choix et orientations. Le (GTO) devra se réunir trois fois au moins par typologie d'activité et la réunion devra systématiquement être animée par le (CP).

Le (GTO) exercera les fonctions suivantes :

- coordination et monitoring des développements techniques et opérationnels globaux du projet.
- évaluation de la qualité des résultats atteints et des écarts des indicateurs de façon d'assurer un développement constant et homogène du projet.
- recherche et choix de solutions techniques et process organisationnels adaptés aux objectifs souhaités.

Composition : *personnes en charge des activités*

Rôle : *trouver des solutions pour concrétiser les activités*

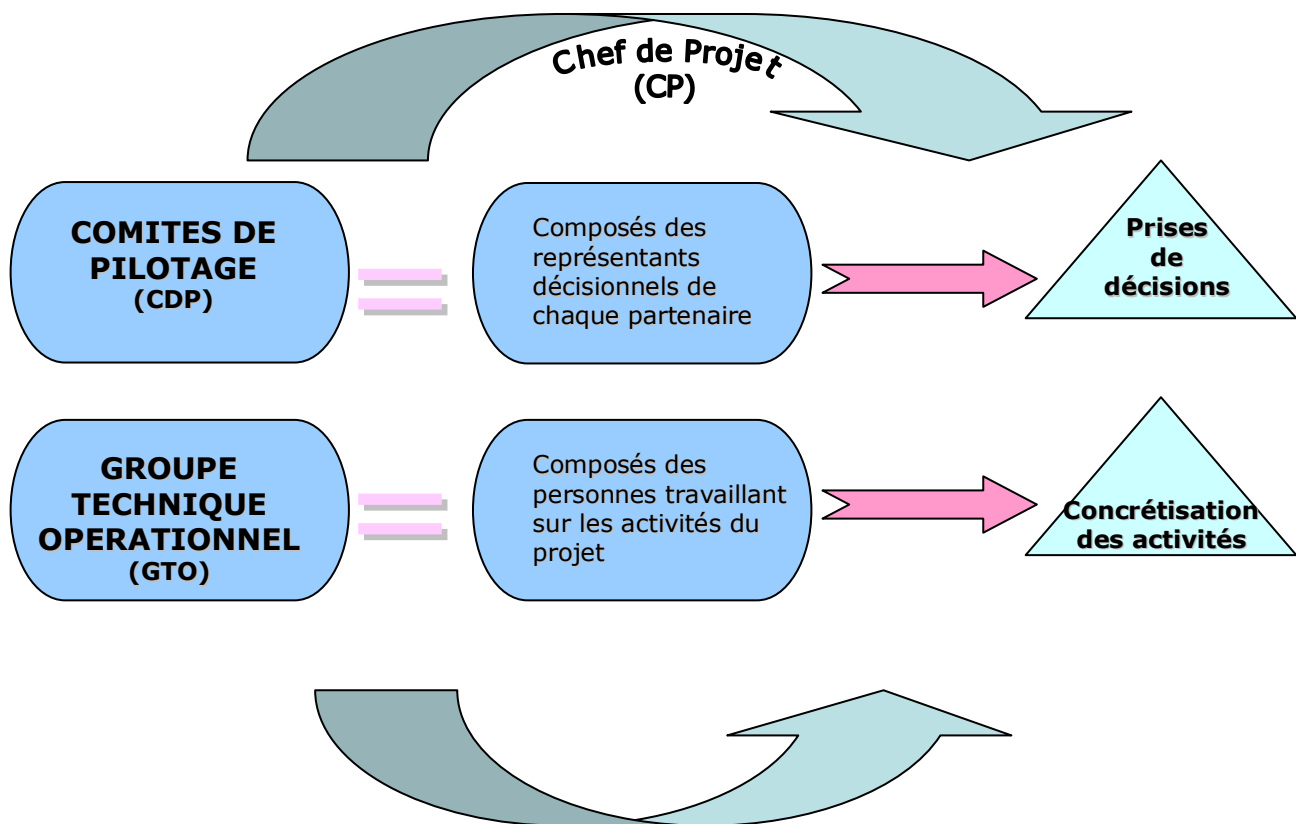
Animation : *géré par le chef de projet (CP)*

Récurrence : *3 fois par typologie d'activité*

Organisation : *réunions de travail*

Validation des décisions : *soumise au (CDP)*

Voici comment nous pouvons schématiser notre organisation :



7. UN PARTENARIAT TRANSFRONTALIER RICHE

La 1^{ère} plateforme de services intégrés franco-italienne, le projet RESAPORTS – 1^{ère} plateforme de services intégrés aux plaisanciers sur la Riviera, symbolisera un partenariat fort entre deux pays depuis toujours liés, aux valeurs et problématiques territoriales communes.

La valeur ajoutée transfrontalière du projet réside clairement dans l'opportunité unique que nous offre le programme ALCOTRA et le Concept Odysee, d'œuvrer ensemble à la recherche et à la mise en œuvre de solutions communes en réponse à des problèmes communs : nouvelles attentes des plaisanciers, atteinte à l'environnement, gestion dynamique des places en escales et en l'occurrence, la complémentarité des autres ports et bassins de navigation en méditerranée ou tout reste à organiser.

La convergence des moyens pour valoriser les richesses patrimoniales, professionnelles et du savoir faire italo-français permettra de bénéficier d'un effet de taille critique inenvisageable à petite échelle.

Le dispositif RESAPORTS n'a de sens et ne peut produire les résultats et les impacts escomptés que s'il repose sur l'ensemble du bassin de navigation. Grâce au concept Odysee, le dispositif bénéficie de la valeur ajoutée d'une connexion à l'ensemble du bassin Tyrrhénien qui nous concerne. (cf Programme Odysee FIM/ Ligurie – Toscane - Corse - Sardaigne).

De cette collaboration naîtra un avantage concurrentiel fort, matérialisé par la réalisation d'un système organisé et intégré de gestion d'une offre raisonnée de tourisme durable et de services d'excellence aux plaisanciers et publics ciblés.

La Chambre de commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat d'Imperia



La Chambre de Commerce I.A.A. d'Imperia a pour objectif général d'exercer, dans la circonscription territoriale de compétence, des fonctions de support et de promotion ainsi que d'intérêts généraux auprès des entreprises ; Elle a aussi une fonction administrative et économique liée au système d'entrepreneuriat. Les actions envers les entreprises incluent donc en ce sens, la gestion des besoins globaux des différentes catégories économiques. En particulier la CCIAA s'occupe de gérer un registre des entreprises, de supporter l'organisation pour la création de guichets informatiques pour les entreprises, de développer de nouvelles entreprises et de renforcer celles déjà existantes, de sponsoriser les événements dans la province pour valoriser les caractéristiques du territoire ainsi que de mettre à jour la banque de données des entreprises dans le cadre d'une connaissance du tissu économique provincial. En corrélation aux susdits objectifs, l'Administration possède en interne un bureau préposé à la gestion des projets communautaires, qui s'occupe des initiatives financées par la Communauté Européenne et par la Région Ligurie, c'est-à-dire de tous les projets concernant la politique européenne de développement. Depuis 1999 ont été mis en œuvre, avec les partenariats locaux et extérieurs, des programmes inhérents à la mission de l'Administration: on peut citer les significatives participations aux projets "Alpi e Mestieri" (Programmes Interreg II) et "A.R.T." (Programme Interreg III) en matière d'artisanat, deux Plans pour le Développement Economique Local (P.O.R. Ob. 3 - FSE) d'une durée globale de près de six ans, deux Projets Equal réalisés dans le secteur du développement des entreprises sociales et deux I.F.T.S. concernant des cours de formation professionnelle mis en place dans les secteurs du tourisme et de l'agro-alimentaire. Actuellement la CCIAA est en train de travailler pour la mise en œuvre d'autres projets financés par l'UE, appartenant à la Programmation Alcotra 2007-2013: "INTERART" veut fournir une réponse à la crise et une adaptation aux changements des entreprises artisanales locales et "Tourval" veut développer une synergie avec des liaisons dans la zone transfrontalière Italie / France, pour créer un réel système intégré d'offres touristiques, avec la valorisation du patrimoine ambiant, culturel et des produits typiques, l'organisation de la réceptivité touristique, tout en maintenant les identités territoriales. Dans l'optique de correspondre au mieux aux exigences du système économique provincial, la Chambre de Commerce travaille avec plusieurs organismes tels que l'Assonautica provinciale, qui possède son siège dans le même édifice. Depuis 1975 la Chambre de Commerce s'implique également dans le secteur du nautisme, favorisant ainsi le développement du tourisme nautique et de toutes les activités économiques, productives et sociales corrélées: manifestations, foires et expositions ; études et veilles du secteur ; formations professionnelles et activités pour le développement local de l'associationnisme du sport nautique. Cette collaboration est significative dans l'organisation de deux événements biennaux importants qui se déroulent sur les quais des deux ports d'Imperia: Voiles d'Époque Trophée Panerai à Porto Maurizio et Raduno Motoryacht d'Époque à Oneglia. Il existe par ailleurs un service nommé "Meteocost", qui depuis 1985 propose aux abonnés un service de prévision météo côtier pour les zones de la Riviera Ligurie, Côte d'Azur et golfe de Gênes et qui connaît d'ailleurs un accroissement chaque année du nombre de ses usagers.

La Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat de Savone



La Chambre de Commerce est une institution autonome fonctionnelle au droit public qui exerce, dans la circonscription territoriale de la province, des fonctions d'intérêt général pour le système des entreprises, en encourageant et en suivant leur développement dans le cadre des économies locales. Avec l'établissement du pouvoir statutaire et l'extension des compétences, la Chambre de Commerce est aujourd'hui l'institution de référence pour l'intérêt général des entreprises et pour le soutien de l'économie locale, avec une fonction de service aux entreprises, la fonction de faire développer une capacité de réponse aux questions des entreprises aussi approfondie et adhérente aux besoins que possible.

En ce contexte, la Chambre de Commerce gère deux type de fonctions: administratives dans le bureau des entreprises, et de développement économique. En ce deuxième secteur se situe l'activité concernant la promotion économique, le commerce intérieur et extérieur, le tourisme, l'artisanat, l'industrie, le secteur maritime-portuaire, les transports terrestres et aériens, le crédit, l'agriculture et forêts, l'environnement et surtout les services aux entreprises (financements aux entreprises - entreprises féminines - point nouvelles entreprises).

En collaboration avec les associations des entreprises du secteur de l'artisanat, la Chambre de Commerce ha réalisé un projet pour la mise su Internet du site www.marinediliguria.it dédié aux ports de province, aux usagers du monde de la nautique et aux entreprises du secteur.



Institut International des Communications

L'IIC- Institut International des Communication –Association à but non lucratif reconnue le 16 décembre 1964 par Décret Présidentiel 1656- fut fondée par les autorités locales de la ville de Gênes afin de fournir un support stratégique au progrès des communications au sens large : transport de passagers, de marchandises, transferts de données et connections entre chacune des ces activités. Depuis 2000, l'IIC est également très actif dans le domaine de l'aménagement et du marketing territorial ainsi que dans celui de la formation. La recherche de solutions face aux problématiques liées au développement des relations transfrontalières est une des autres activités de l'Institut, qui fut notamment partenaire des Universités de Gênes et Nice au cours d'un des projets Alcotra sur les thèmes de l'économie et du droit au développement territoriale des zones frontalières. L'aspect technologique, étroitement lié aux secteurs des transports et du tourisme, représente une des caractéristiques de l'Institut, qui agit en étroite collaboration avec les Autorités et Institutions nationales et internationales. Sur le thème de la plaisance, l'IIC fut récemment chargé par un des organismes des Nations Unies (Plan Bleu), de mener une étude sur les conséquences du tourisme nautique sur l'espace méditerranéen. L'étude fut publiée et présentée officiellement en juillet 2008.

Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur



Pôle Nautique Côte d'Azur -Plaisance et Yachting : un accompagnement de la CCINCA dédié aux professionnels de ces secteurs.

NICE CÔTE D'AZUR

1 / Le contexte : 33 ports, plus de 700 entreprises, 3400 salariés et un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros : voilà la dimension de l'activité nautique des Alpes Maritimes. Un secteur en développement régulier avec, de surcroît, des entreprises bien « ancrées » sur le territoire. Le récent Festival International de la Plaisance à Cannes a d'ailleurs été l'occasion d'en mettre à nouveau en valeur tous les savoir-faire.

2/ Les enjeux : Mais malgré cette dynamique, le pôle azuréen doit relever d'importants défis : la capacité d'accueil des navires, la transmission des entreprises, le manque d'artisans spécialisés, la fiscalité du yachting professionnel...

3/ Le Pôle Nautique Côte d'Azur- Plaisance & Yachting : C'est la raison pour laquelle la CCINCA a décidé de créer un accompagnement spécifique de ce secteur, piloté par un groupe de professionnels

Afin de permettre aux entreprises de continuer à créer des emplois et à se développer, ce groupe est chargé de consolider le pôle de compétences et de valoriser son savoir-faire, d'écouter et d'animer les entreprises de ce secteur, de les fédérer et de les représenter. Favoriser leur compétitivité et toutes les initiatives de développement durable.

Depuis bientôt 3 ans, le Pôle a travaillé à améliorer la capacité effective d'accueil des navires en mettant notamment en place la Centrale de Réservation de place de port à l'escale RESAPORTS qui a fonctionné sur les saisons 2007 & 2008.

Le Pôle a par ailleurs piloté, dans le cadre d'une étude menée par la CRCI, la réalisation d'une Monographie PACAC du Nautisme. Un livre Blanc des préconisations est en cours de réalisation.

Des actions de communication ont été mises en œuvre pour faire connaître et reconnaître le poids de l'activité plaisance et yachting sur les Alpes Maritimes, valorisant nos professionnels, leurs compétences et leur polyvalence.

Une offre de formation et d'accompagnement à la performance et à la qualité du service est proposée aux professionnels



Union des Ports de Plaisance de Provence Alpes Côte d'Azur

L'UPACA est la plus grande union constitutive de la FFPP (Fédération Française des Ports de Plaisance). La FFPP, représente 310 ports de plaisance, répartis en est 7 unions régionales des Ports de Plaisance sur les façades maritimes françaises et les eaux intérieures. L'UPACA compte 108 ports de plaisance adhérents des Saintes Maries de la Mer à la frontière italienne, soit 91% des anneaux de la région Provence Alpes Côte d'Azur. 55% des ports sont à gestion publique, donc 45% sont en gestion privée.

89 ports sont dans la démarche « Ports Propres ».

L'UPACA, organe de conseils des gestionnaires de ports, leurs procure l'ensemble des informations en gestion portuaire, aussi bien sur l'environnement, que sur le social, le fiscal, l'administratif, le juridique, etc...

Les gestionnaires de ports de plaisance confie à l'UPACA la résolution de certains problèmes d'ordre technique, commercial ou encore juridique.

L'UPACA est l'interlocuteur régional des structures qui souhaitent s'adresser aux ports de plaisance. Elle mène aussi des projets régionaux comme « Ports Propres », la certification « Gestion Environnementale Portuaire, Odyssea PACA.

L'UPACA ET ODYSSEA :

Cette initiative lancée par la Fédération Française et Européenne des Ports de Plaisance a été soutenue en mars 2007 par M. Dominique Perben, Ministre des Transports de l'Équipement du Tourisme et de la Mer. Elle vient d'être intégrée dans la Charte d'engagement et d'objectifs pour le développement durable des Ports de Plaisance (Art. 3) signée le 4 décembre 2008 entre M. Jean Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, M. Yvon Bonnot Président de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) et le M. Serge Pallarès Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP).

ODYSSEA en phase pilote dans notre région a pour objet de mettre en œuvre le réseau des cités portuaires maritimes et fluviales de Provence-Alpes-Côte d'Azur en lien avec leurs territoires ruraux. Il permet de développer un référentiel et un modèle de développement durable conjoints qui intègre les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, les actions de gestion environnementale,